

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	65 (1977)
Heft:	3
Artikel:	Etienette Chalut-Bachofen
Autor:	Thévoz, J. / Chalut-Bachofen, Etienette
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-274835

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etiennette Chalut-Bachofen



Toute menue, avec son regard d'enfant, elle est pourtant une femme de courage et d'action aux talents multiples, qui s'est brillamment réalisée en de nombreux domaines. Elle avoue : « Mon enfance a été très protégée et choyée par mes parents et mes sœurs aînées, qui s'attendaient à ma soumission, tandis que ma mère, ma sœur plus proche et mes trois frères ont plutôt essayé de me comprendre et de m'écouter.

— Une grande famille, c'est merveilleux !

— Mais encore faut-il s'en sortir ensemble, comme de toutes les autres pressions du clan ou de l'éducation, ou de la morale, ou de la paroisse, ou du parti...

— Vous avez commencé à écrire très tôt, je crois.

— Comme j'étais souvent immobilisée, j'ai beaucoup dessiné et écrit près de mon père, car je ne suis pas allée à l'école avant l'âge de sept ans. Dans le cabinet de travail où mon père, lui, préparait ses cours, ou ses sermons, ou écrivait pour son plaisir de longs poèmes sur des sujets bibliques, je m'initiais déjà, en quelque sorte, à mon futur métier. Maman aussi écrivait et dessinait beaucoup. Tous les jours, à l'école, sur le tableau noir, elle calligraphiait la phrase que ses élèves (qu'elle appelaient ses disciples) recopiaient dans leur cahier. C'était parfois un court poème, toujours illustré.

— En somme, la littérature fut pour vous d'abord une distraction durant les longs mois où vous deviez rester allée.

— A l'Hospice Orthopédique de Lausanne, où je suis restée trois mois, comme Maman ne pouvait pas venir me voir chaque jour, puisque nous habitions Cartigny, nous nous écrivions tous les jours. Comme nous n'avions rien de très particulier à nous dire, nous écrivions une histoire à laquelle nous ajoutions tour à tour une suite. Ecrire devint vite une habitude. Ensuite, dans la monotony des premières années de mariage, où l'intérêt du petit

ménage perd son attraction, c'est un refuge, puis un besoin, puis une raison d'être. D'abord on se fabrique un monde secret où s'évader, mais qui est d'un romantisme doux. Ensuite, on transpose, on s'exprime. Enfin, on vit et on crée, parce qu'un choc de vie a provoqué l'éternelle.

— Et vous avez aussi été attirée par le théâtre.

— C'est toute une histoire. Quand j'étais enfant, la vie du village s'intensifiait autour de la fête de Noël. Maman, maîtresse des classes enfantines et des premiers degrés primaires, écrivait chaque année une pièce de Noël à laquelle le village entier participait. Les enfants jouaient et chantait. Les pères et mères faisaient les costumes et les décors et formaient un chœur d'âmes. Les grands-parents assistaient et versaient des larmes d'attendrissement. Des musiciens tels que Mme Prokesh et M. Gagnebin mettaient en musique les poèmes. Et cela devançait des chants, des danses, des rondes des champignons ou des biscuits de Noël, avec soli pour quelques voix suaves. Mais, après la mort de Papa, en 1943, Maman, ne pouvant plus écrire, me chargea de reprendre le flambeau. Je mis alors à la scène le conte de Selma Lagerlöf, « La rose de Noël ». Puis j'écrivis « L'Aube », sur l'œuvre de Louis Piantoni, etc...

— A l'Hospice Orthopédique de Lausanne, où je suis restée trois mois, comme Maman ne pouvait pas venir me voir chaque jour, puisque nous habitions Cartigny, nous nous écrivions tous les jours. Comme nous n'avions rien de très particulier à nous dire, nous écrivions une histoire à laquelle nous ajoutions tour à tour une suite. Ecrire devint vite une habitude. Ensuite, dans la monotony des premières années de mariage, où l'intérêt du petit

— On dit que votre fille est née sur les planches !

— C'est vrai ! A huit mois, elle était déjà l'enfant Jésus dans la crèche, et elle tenait son rôle !

— Qu'est devenu l'A.B.C.?

— Il a joué de 1947 à 1963. C'était une troupe d'amateurs passionnés, intelligents, actifs, endurants, avec un metteur en scène et un décorateur qui portaient mon texte, une couturière qui exécutait des costumes avec beaucoup de fantaisie, bref toute une vie spirituelle et artistique, non sans coups d'épingle, bien entendu ! Mais jamais mes poèmes et mes textes n'ont été mieux mis que par trois jeunes premières adorables. C'est une chance immense pour un auteur d'être joué même sur une scène de village. C'est fantastique de porter une œuvre jusqu'à sa représentation. Mais que de force dépensée ! Comme on m'avait dit que j'étais à quarante ans, trop vieille pour mener un groupe de jeunesse, ce fut le coup de grâce qui me tirait du périn où je m'enlisais. J'écrivis quatre ouvrages : « Personnages », publié en France, aux Editions du Lézard bleu, à Coaraze, et « La Vie Verte », « Reflet dans l'eau » et « Couleurs », aux Editions Perret-Gentil. C'est Fabien Perret-Gentil qui a consacré ma vocation. A Coaraze, je reçois le baptême de poète. Non sans larmes. J'y participe à un concours de poésie avec un manuscrit tiré de ma période « théologique ». Je tombe sur un jury formé d'athées, d'agnostiques, pour qui l'humanisme est dépassé. Le choc est salutaire. Mais deux hommes organisent et président les « Rencontres Poétiques de Coaraze » : Jacques Lepage et Paul Mari. Paul Mari édite ma première plaquette. Et Jacques Lepage est un critique à la fois sévère et amical, qui fuit pour terre mon didactisme et m'envoie plus loin, tout en m'encourageant à épurer la forme et à donner l'essentiel. Il est encore cet ami à qui je soumets mes manuscrits.

— Parlez-moi de votre activité de journaliste.

— Depuis plus de vingt-cinq ans, j'écris la chronique d'Anières dans l'Echo du Petit Lac, et aussi celle de la paroisse d'Anières-Vésenaz. Est-ce ma faute si je suis née dans une famille de théologiens, de pédagogues et d'artistes ?

— Et vous ne nous avez rien dit de votre apport dans le domaine des beaux-arts...

— J'ai étudié aux Beaux-Arts durant deux années. Puis, des galeries d'art s'établissent dans la région, à Hermance en particulier, M. Manz, directeur du journal, voyant que le sujet me passionnait, m'a invitée à y faire la critique artistique. Il faut dire que le village d'Anières est très bien habité, c'est-à-dire par de nombreux artistes, tels que feu le peintre Conrad Meili, Willy Suer, dont l'ascension est passionnante, Karin Lieven, graveur, Elisabeth Perusset, émailleuse. Au surplus, la littérature y est représentée par Yvette Z'Graggen et Jean-Claude Fontanet. Aussi la chronique sort-elle du chien écrasé pour devenir plus intéressante. J'essaie de donner à la réalité artistique un intérêt aussi vivant et aussi compétitif que le sport, si possible. J'essaie enfin de vivre mon art, ma poésie. Non pas pour être considérée...

— Là je vous arrête, Etiennette Chalut-Bachofen, parce que, en effet, vous avez tu modestement le fait que vous avez reçu le Grand Prix de la Ville de Genève, et aussi le fait que les bijoux que vous fabriquez font fureur jusqu'à Lausanne. Vous nous aviez bien caché cette distinction et cet autre de vos talents ! Vous êtes aussi une cantatrice de premier ordre...

— Me laisseriez-vous finir ma phrase ? Je disais que j'essaie de vivre mon art, ma poésie, non pas pour être considérée, mais pour que l'idée et la Parole priment et que l'esprit s'ouvre par elles.

J. Thévoz

Information professionnelle de l'ASF

Orthopédiste / bandagiste



Bandagiste cousant un lombostat

Le domaine de l'orthopédie concerne plus de gens qu'on ne le pense communément (40%). Tôt ou tard dans leur existence, pour des raisons de malformation physique, de certaines maladies, d'accidents ou d'opérations graves (amputations), de nombreuses personnes doivent avoir recours, temporairement ou à vie, à des appareils de soutien ou de rectification de telle ou telle partie de leur corps (orthèses), voire à des prothèses en remplacement partiel ou total d'un membre manquant. Les pays frappés par la guerre connaissent évidemment de grands besoins dans ce domaine, mais des milliers d'accidentés doivent aussi recourir malheureusement à l'orthopédiste...

Domaines d'activité

Les professions d'orthopédiste et de bandagiste sont étroitement complémentaires, quoique nécessitant des apprentissages distincts. De caractère à la fois artisanal et paramédical, elles s'exercent sur la base du diagnostic et des indications du médecin orthopédiste et, la plupart du temps, en relations avec les caisses d'assurance accidents et invalidité.

— L'orthopédiste s'occupe de la confection, voire de la conception, de prothèses de bras et de jambes, d'appareils de soutien, supports plantaires, corsets orthopédiques, attelles de correc-

tion, ainsi que des soins inhérents à l'appareillage des patients.

— La bandagiste confectionne des bandages spéciaux, ceintures abdominales, supports plantaires, lombostats et corsets orthopédiques. En collaboration avec l'orthopédiste, elle garnit les prothèses, appareils et attelles de correction.

Ces travaux s'exercent le plus souvent en équipe pluridisciplinaire dans de petits ateliers de quelques personnes ou dans une clinique orthopédique.

Exemples de quelques travaux

La réalisation d'orthèses et de prothèses de tous genres met en œuvre de nombreuses techniques et pose constamment des problèmes d'adaptation à chaque cas particulier. Il s'agit presque toujours d'un travail fait sur mesures, en relation étroite avec le patient.

Les principaux matériaux utilisés sont les bois, certains métaux, les cuirs, les matières synthétiques et textiles, le plâtre...

Par des travaux tels que : découpage, meulage, repoussage, polissage, burinage, soudure... (métaux), tournage, fraiseage... (bois), coulage, moulage, façonnage... (matières plastiques, cuirs), couture, rembourrage, recouvrement... (tissus), etc., l'appareil orthopédique prend progressivement forme jusqu'à s'adapter parfaitement au patient.

Notons aussi l'importance des moules initiaux (plâtres), des prises de mesures, du calcul et du dessin technique, des divers essayages et réglages.

Certaines prothèses sont des pièces de haute technicité, notamment lorsqu'elles comportent des articulations et des appareillages dynamiques permettant de récupérer certaines fonctions motrices (membres artificiels à guidage électronique). Elles sont produites par des maisons spécialisées et relèvent de la recherche biomédicale.

Aptitudes attendues

Bonne formation scolaire générale de niveau secondaire (calcul, dessin professionnel, connaissances anatomiques), sens des formes et de la mécanique. Intérêt et aptitudes pour la création artisanale et le travail des divers matériaux utilisés dans la profession. Intérêts médicaux et sociaux. Contact humain.

Formation professionnelle

L'apprentissage d'orthopédiste ou de bandagiste est soumis au règlement fédéral du 11 septembre 1967 et dure 4 ans. Un apprentissage complémentaire d'un an 1/2 est requis pour se qualifier dans l'autre profession. La formation pratique est donnée dans le cadre de l'entreprise, les cours théoriques et pratiques à l'école professionnelle à raison d'un jour par semaine. (Pour la Suisse romande : classe intercantonale à Lausanne).

Perfectionnement

Il n'existe pas en Suisse de formation supérieure au certificat fédéral de capacité. Toutefois, les orthopédistes et les bandagistes qualifiés peuvent acquérir une formation de technicien-orthopédiste en Allemagne fédérale (Internationale Fachschule für Orthopädie-Technik, à Francfort sur le Main). Cette école organise aussi des cours complémentaires pour spécialisations et maîtrise.

Perspectives professionnelles

On compte en Suisse environ 300 orthopédistes et bandagistes qualifiés, tra-

vailant dans une cinquantaine d'entreprises. Les jeunes filles exercent surtout la profession de bandagiste; rares sont encore celles qui choisissent de devenir orthopédiste.

Les possibilités de gain sont favorables, selon des tarifs définis au plan suisse pour chaque type d'appareil par les assurances accidents et invalidité.

Le nombre de places d'apprentissage est cependant limité.

Renseignements complémentaires

L'Association Suisse des Orthopédistes et Bandagistes (ASOB) (secrétaire : E. Nachbaur, Orthopädische Universitätsklinik Balgrist, Forchstrasse 340, 8008 Zurich) donne tous renseignements complémentaires (liste des magasins et ateliers de la branche, places d'apprentissage, salaires, etc.). Possibilités de visites et stages d'information sur demande.

P.-A. Rousseau

Tiré de Femmes Suisses
N° 3 - Mars 1916

KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Île — Tél. 28 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées

AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHÉ trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue

STÉNODACTYLOGRAPHÉ bilingue ou monolingue

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

ALLEMAND : 5 niveaux

ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara Oficial Espanola de comercio en Suiza

ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »

STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.